



Colloques

du CMHO

**A L'OCCASION DE LA 36EME COMMEMORATION DU DECES
DE MOHAMED HASSAN OUAZZANI
(1978 – 2015)**

ET DE LA JOURNEE INTERNATIONALE DE LA DEMOCRATIE

ÉTAT DE DROIT ET DEMOCRATIE ***A LA LUMIERE DE LA PENSEE*** ***DE MOHAMED HASSAN OUAZZANI***



JOURNEE COMMEMORATIVE



**CENTRE MOHAMED HASSAN OUAZZANI
POUR LA DEMOCRATIE ET LE DEVELOPPEMENT HUMAIN**

15 SEPTEMBRE 2015

N°1 - Septembre 2015

**CENTRE MOHAMED HASSAN OUAZZANI
POUR LA DEMOCRATIE
ET LE DEVELOPPEMENT HUMAIN - CMHO**

Colloques

du CMHO

N°1 - Septembre 2015



ÉTAT DE DROIT ET DÉMOCRATIE
A LA LUMIÈRE DE LA PENSÉE DE MOHAMED HASSAN OUAZZANI

CMHO LE 15 SEPTEMBRE 2015

Le Centre Mohamed Hassan Ouazzani pour la démocratie et le développement humain (CMHO) reproduit les textes des exposés présentés lors de la journée commémorative du décès de Mohamed Hassan Ouazzani (1910-1978), organisée le 15 septembre 2015, sur le thème "Etat de droit et démocratie à la lumière de la pensée de Mohamed Hassan Ouazzani".

Les lecteurs sont invités à consulter l'intégralité des présentations et des débats sur le site du CMHO sous la rubrique "Activités".

Pour toute information:

*Centre Mohamed Hassan Ouazzani
pour la Démocratie et le Développement Humain - CMHO
53, rue Allal Ben Abdellah, Casablanca
Tel : 0522-45-02-28 / 0666-20-44-62
Email : contact@mohamedhassanouazzani.org
www.mohamedhassanouazzani.org*

TABLE DES MATIERES (*)

- Préface	6
- Programme	8
- Mot d'accueil	
Houria OUAZZANI-TOUHAMI	10
- La question de la femme dans la pensée de Mohamed Hassan Ouazzani	
Mohammed MOUAQIT	12
- Démocratie et choura dans la pensée de Mohamed Hassan Ouazzani	
Abdelouhab MAALMI	17
- L'actualité de la pensée de Mohammed Hassan Ouazzani	
M'Barek ZAKI	33

(*) Textes en français.

PREFACE

*« Dans le domaine des rapports entre l'individu et l'Etat, l'éthique qui limite le pouvoir de celui-ci doit établir le principe inviolable du respect de la dignité de la personne humaine considérée comme source de liberté et d'esprit créateur. D'où l'obligation de concilier l'autorité et la liberté, d'assurer l'équilibre entre la **liberté possible** des citoyens et l'**autorité nécessaire** de l'Etat. La première est assurée par les garanties constitutionnelles résultant de la définition des droits individuels, de l'existence du principe de la légalité dans l'administration et de l'indépendance des tribunaux. La deuxième repose sur un pouvoir qualifié, intègre et efficace. »¹*

Dans quelques-unes des conférences-débats organisées par la Centre depuis le début de l'année 2015, on a relevé la distinction à faire entre l'**Etat de Droit** et **Démocratie**.

Si l'établissement de l'Etat de Droit a signifié un progrès significatif de l'organisation de la société, il peut être régi par une formule d'organisation autre que la Démocratie. En revanche, la Démocratie s'inscrit dans l'Etat de Droit. La démocratie peut prendre des formes diverses dans le temps et dans l'espace. Son établissement résulte d'une lutte souvent longue et exige de ses promoteurs persévérance et courage.

¹ Extrait d'une note manuscrite de Mohamed Hassan Ouazzani définissant l'idéologie de son Parti – PDI, publié dans : « *Entretiens avec mon père* », Izarab Mohamed Hassan Ouazzani, Fès, Fondation Mohamed Hassan Ouazzani, 1989, pp. 40-41.

« La lutte pour l'établissement de ces principes démocratiques est une lutte amère. Pour les réaliser, nous devons d'abord les faire pénétrer dans l'esprit d'un peuple qui a vécu dans l'esclavage pendant des siècles, puis mener une autre lutte plus dure encore contre les forces réactionnaires et tyranniques qui ne peuvent concevoir leur existence qu'en écrasant le peuple sous le faix de l'ignorance et de la misère. »²

Les écrits de Mohamed Hassan Ouazzani sur la nécessité d'un Etat constitutionnel et de la Démocratie si l'on veut tenter de « réaliser le bonheur des peuples » sont nombreux et riches d'enseignements, sur les modalités de doter le Maroc d'un Etat de Droit et d'institutions démocratiques.

Le Centre Mohamed Hassan Ouazzani propose de nourrir nos réflexions à partir de quelques textes-clés de l'œuvre de Mohamed Hassan Ouazzani, de confronter ses propositions sur l'instauration de la Démocratie au Maroc, depuis son combat dans les années trente, durant la relance de sa lutte après sa libération dès 1946, puis dans le contexte de l'indépendance, et enfin ses arguments en faveur d'une Constitution démocratique.

² Extrait traduit d'un article de Mohamed Hassan Ouazzani « *Choura et indépendance, ensemble.* (الشورى والاستقلال معا) paru en 1952 dans *Raï Al-Amm*, publié dans « *Entretiens avec mon père* », Izarab Mohamed Hassan Ouazzani, Fès, Fondation Mohamed Hassan Ouazzani, 1989, p.33.

PROGRAMME

Allocution de Bienvenue : Houria Ouazzani-Touhami,
Présidente du Centre Mohamed Hassan Ouazzani

1^{ère} Séance

Président de séance : Abdellah Chérif Ouazzani :
Professeur en études islamiques – Université Mohamed V – Rabat

Mohammed Mouaquit : Professeur de Sciences Politiques –
Université Hassan II – Casablanca

La question de la femme
à la lumière des écrits de Mohamed Hassan Ouazzani

Driss El Ganbouri : Journaliste et chercheur – Rabat (Absent)
L'Islam et l'Etat
*dans la pensée de Mohamed Hassan Ouazzani**

2^{ème} Séance

Président de séance : Antoine Fleury : Professeur d'Histoire
des Relation Internationales – Université de Genève

Abdelouhab Maalmi : Professeur de Relations Internationales
– Université Hassan II – Casablanca

Démocratie et choura
dans la pensée de Mohamed Hassan Ouazzani

M'Barek Zaki : Professeur – Université Mohamed V
Souissi – Rabat

Mohamed Hassan Ouazzani :
Combats pour une Démocratie marocaine

3^{ème} Séance

Président de séance : Mostafa Bouaziz : Professeur d'Histoire moderne – Faculté de Lettres – Ain Chock

Seddik Maaninou : Journaliste et écrivain - Rabat
*Mohamed Hassan Ouazzani : La mémoire**

Mohamed Maarouf Dafali : Professeur d'Histoire moderne – Faculté de Lettres – Ain Chock
*Le concept de liberté selon Mohamed Hassan Ouazzani**

* En langue arabe.

COMITE D'ORGANISATION :

Hassan Ouazzani-Chahdi

Université Hassan II – Casablanca

1^{er} vice-président du Centre Mohamed Hassan Ouazzani

Email : hassan.ouazzani.chahdi@gmail.com

Mohamed Maarouf Dafali

Université Hassan II – Casablanca

2^{ème} vice-président du Centre Mohamed Hassan Ouazzani

Email : maaroufdafali@yahoo.fr

Antoine Fleury

Université de Genève – Suisse

Conseiller scientifique du Centre Mohamed Hassan Ouazzani

Email : antoine.fleury@unige.ch

COORDINATION :

Fatine Mekki Berrada

Collaboratrice Scientifique du Centre Mohamed Hassan Ouazzani

53, rue Allal Ben Abdellah, Casablanca (5^{ème} étage).

Tél : 06 66 20 44 62 / 05 22 45 02 28

Email : fatine.berrada@mohamedhassanouazzani.org

Mot d'accueil

Mme Houria OUZZANI-TOUHAMI,
Présidente du Centre Mohamed Hassan Ouazzani (CMHO)

Mesdames, Messieurs, chers amis, chers professeurs ;

Nous vous souhaitons la bienvenue au Centre Mohamed Hassan Ouazzani pour la Démocratie et le développement Humain.

Cette journée de réflexion et de débats a été proposée par le Conseil scientifique de notre Centre, dans sa séance de l'année dernière. Son comité a choisi la date de la journée internationale de la Démocratie pour organiser un programme centré sur le thème « *Etat de droit et démocratie à la lumière de la pensée de Mohamed Hassan Ouazzani* ».

Pour commémorer son décès le 9 septembre 1978, une cérémonie religieuse a été organisée comme chaque année à Fès le 9 septembre dernier.

La journée d'aujourd'hui vise à nourrir le débat sur la problématique des finalités de l'Etat de Droit et de la pratique démocratique dans le cas du Maroc, en se référant notamment aux idées et aux propositions avancées par Mohamed Hassan Ouazzani que ce soit durant la lutte pour la libération de la Patrie ou depuis l'indépendance.

Nous tenons à remercier tous les intervenants, d'éminents spécialistes des idées et des institutions politiques et de l'histoire contemporaine du Maroc.

Le programme que vous avez entre les mains témoigne de la richesse des thèmes que nous allons aborder. Nous avons prévu de réserver aussi du temps au débat qui suit chacune des trois séances.

En fin de journée, nous aurons le grand plaisir de vous présenter un ouvrage qui vient de sortir de presse, qui reproduit une grande partie des rapports présentés au colloque international que nous avons organisé à Fès, en novembre 2010 à l'occasion du centenaire de la naissance de mon père⁽¹⁾.

J'aimerais aussi vous annoncer la mise en ligne progressive sur le site de notre Centre de toute la collection du journal "Démocratie", créé en 1957 dont plusieurs des articles et éditoriaux sont parfois d'une brûlante et surprenante actualité⁽²⁾.

Toutes nos conférences-débats sont enregistrées et mises en ligne sur le site du CMHO où vous pouvez consulter toute l'œuvre numérisée de mon père ; nous facilitons ainsi la tâche aux étudiants, aux chercheurs et à tous ceux et celles qui s'intéressent non seulement à la personnalité de Mohamed Hassan Ouazzani, mais aussi à l'Histoire du Maroc et aux problèmes de société.

Je remercie encore une fois tous les intervenants et participants et vous souhaite du plaisir à prendre part aux différents débats de cette journée.

⁽¹⁾ *"Etat et société au Maroc. Les défis du monde moderne"*, actes du colloque international en hommage à Mohamed Hassan Ouazzani, Fès, les 25-26-27 novembre 2010, Casablanca, Centre Mohamed Hassan Ouazzani, 2015. Egalement disponible en Ebook sur le site du CMHO :

<http://mohamedhassanouazzani.org/?p=4278#1451151626135-bebc6fec-d3e1>

⁽²⁾ Le journal "Démocratie" est intégralement disponible sur le site du CMHO :

http://mohamedhassanouazzani.org/?page_id=4330

**La question de la femme
dans la pensée de Mohamed Hassan Ouazzani
Quelques éléments d'analyse**

Mohammed MOUAQIT (*)

Une certaine idée de la démocratie, celle qui comme chez le penseur Tocqueville l'entend comme un état d'égalité des droits conditionnant la citoyenneté dans la société, inclut inévitablement la question de la citoyenneté des femmes. A cet égard, la période de la constitution de la conscience nationale et du mouvement national au Maroc a été aussi un moment où les bases intellectuelles et idéologiques du futur Maroc indépendant furent mises en place, notamment en ce qui concerne la condition sociale, juridique et politique des femmes. Mohamed Hassan Ouazzani (MHO) est une figure importante et emblématique de cette époque.

Mon propos tournera autour de la question de savoir quelle a été la part de la question de la femme dans la réflexion et la production intellectuelle de cette figure nationaliste. La question se pose inévitablement en rapport avec le fait qu'elle a été aussi un enjeu pour d'autres figures du mouvement national, en particulier celle de 'Allâl Al-Fâssî. C'est la raison pour laquelle l'évaluation de la pensée de MHO sur la question de la femme sera menée ici en articulation avec celle de son farouche adversaire 'Allâl Al-Fâssî. Au-delà des rancœurs qui continuent à marquer les mémoires des partisans respectifs de ces deux figures, la comparaison se donne une visée heuristique destinée à éclairer un aspect de l'histoire fondatrice du Maroc actuel.

(*) Professeur à la Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales - Université Hassan II - Ain Chock, Casablanca.

I

L'intérêt porté à la question de la femme dans un discours ou dans une réflexion peut prendre deux formes : soit il s'exprime à travers un discours universel abstrait (énonciation du principe général de l'égalité des citoyens ou de l'égalité sans discrimination de sexe) ; soit il s'exprime sous forme d'un *topos* qui s'explique spécifiquement et se décline en propositions concrètes ou en programme.

C'est, d'une manière générale, surtout sous la forme de l'universalisme abstrait et de son égalitarisme juridique que la pensée de MHO sur la femme s'exprime, avec une coloration fortement libérale, surtout dans sa formulation initiale. MHO a consacré certes, sans pouvoir le rendre définitif, un chapitre de l'un de ses écrits au thème de la « femme musulmane », à un stade d'évolution de sa pensée qui semble mettre en avant la référence à l'islam davantage que son inspiration séculière libérale. Mais la question de la femme ne semble pas constituer un *topos* dans la production intellectuelle de notre homme. Elle n'y apparaît pas de manière substantielle et ne constitue pas un « lieu » de son discours et de sa pensée.

Le livre de référence idéologique de 'Allâl Al-Fâssî, « *An-naqd ad-dâtî* »⁽¹⁾ (« Autocritique »), semble davantage plus substantiel et de nature à faire de la question de la femme un *topos* de sa pensée. Cet écrit a réservé à la question de la femme un traitement particulier, avec une explicitation de la conception de la condition nouvelle de la femme dans le futur Maroc indépendant et les réformes attendues en conséquence, notamment en matière du statut juridique familial, incluant notamment et surtout l'abrogation de la polygamie qu'il préconisait en

⁽¹⁾ 'Allâl Al-Fâssî - « *An-naqd ad-dâtî* » (« Autocritique »), Rabat, Fondation Allal al-Fasi, 1999.

se fondant à la fois sur un argument d'opportunité (éviter que la polygamie ne continue à donner une mauvaise image de l'islam et des sociétés musulmanes) et sur un argument de légalité fiq'histe (impossibilité pour le polygame de traiter avec justice ses épouses). Le positionnement du parti de l'Istiqlâl sur la question de la femme se détermine en fonction de cet écrit idéologique de référence. En revanche, la détermination du positionnement des « *shouris* » (désignation des membres du Parti Démocrate de l'Indépendance - PDI) sur la question de la femme repose plus sur les positions exprimées dans le cadre de la mouvance « féministe » « *shourie* » (incarné par les « *Akhawat as-safa* »⁽²⁾) que sur une vision éponyme directement attribuable au leader, de sorte que l'on peut affirmer que la question de la femme constitue davantage un *topos* dans la pensée de 'Allâl Al-Fâssî que dans celle de MHO.

Cette comparaison première apparaît être en défaveur de MHO. Les choses ne sont toutefois pas simples. Une réflexion plus approfondie conduit à une conclusion nuancée ou différente. On débouche sur cette conclusion en passant par le constat du paradoxe suivant : la pensée de 'Allâl Al-Fâssî est amortie par l'orientation programmatique de son parti, l'Istiqlâl, peu conséquente avec les partis-pris sur l'abrogation de la polygamie de son leader ; la pensée de MHO est amplifiée par une expérience politique qui assure au « féminisme » de sa mouvance une autonomie d'expression et une plus grande radicalité dans la revendication des droits des femmes. La radicalisation de la subjectivation féminine apparaît dans la revendication non seulement de l'abrogation de la polygamie, mais de l'égalité en matière d'héritage.

(2) Sur ce mouvement, cf. "اخوات الصفا", Fès, Fondation Mohamed Hassan Ouazzani, 1996, accessible sur le site du CMHO sur le lien suivant : <http://mohamedhassanouazzani.org/?p=4664>

II

En continuant à jouer sur la comparaison, on pourrait dégager quelques éléments relatifs à la genèse d'un enjeu « féministe » dans le processus d'évolution du Maroc contemporain :

- le « féminisme », comme sensibilité idéologique, se constitue sur fond d'une culture qui, bien que conservatrice, fait du statut social de la femme un motif de distinction sociale ; 'Allâl Al-Fâssî et MHO sont issus du milieu sociologique « aristocratique/bourgeois » des familles de Fès ; leur « féminisme » est prédisposé par un milieu social qui favorise parfois l'émancipation des femmes par le savoir, contrairement aux femmes rurales, (l'oisiveté à laquelle sont acculées les femmes du milieu aristocratique/bourgeois - l'épouse, prise en charge par l'époux, n'a pas à travailler - constitue cet élément de distinction ; comme le loisir chez les philosophes grecs était la condition de faire de la contemplation, l'oisiveté de la femme aristocratique/bourgeoise de la femme « *fassia* » semble favoriser pour elle la possibilité de s'émanciper par le savoir ; on ne peut comprendre l'opposition des *ûlémas* de Fès à la fameuse pratique coutumière connue du milieu berbère rural dite « *kad wa si'aya* », à qui on impute la reconnaissance à l'épouse d'un droit sur les biens de son époux décédé, qu'en rapport avec l'oisiveté de la femme « aristocratique/bourgeoise » du milieu de Fès, censée ne pas travailler) ;
- le « féminisme » émerge à la conscience des acteurs nationalistes sur fond d'un universalisme abstrait et d'un réformisme modernisateur largement partagé par nos deux leaders nationalistes ; cependant, la pensée de 'Allâl Al-Fâssî inscrit sur fond d'un « fondamentalisme » de la *chari'a* ('Allâl Al-Fâssî a

commit un écrit intitulé « Défense de la loi islamique »⁽³⁾ ; MHO s'inscrit, par la composante islamique de sa pensée, davantage dans un « identitarisme » islamique enveloppant une forte conviction libérale quand celle-ci ne s'affiche que plus nettement dans son inspiration séculière ;

- c'est cette sensibilité et cette conviction libérale qui pourraient permettre d'évaluer le « féminisme » de Ouazzani d'une manière plus positive : il semble que la pensée de MHO corresponde à une plus grande disposition intellectuelle au bouleversement de la condition sociale de la femme (il ne semble pas que MHO ait désavoué les revendications de sa mouvance féminine « féministe ». Rien n'exclut non plus que les pseudonymes féminins des « féministes » *shouries* qui publiaient dans le journal du parti et faisaient des revendications « radicales » se cachent des hommes « féministes ») ; inversement, il semble que la présence dans la pensée de 'Allâl Al-Fâssî de la question de la femme comme *topos* semble plus restrictive. On pourrait interpréter cela en disant que l'explicitation d'un *topos* féminin dans la pensée et le discours du leader istiqlalien est une manière de circonscrire les limites du changement de la condition de la femme, en l'hypothéquant de son autorité de '*alem* et en restreignant la liste de ses revendications, tandis que l'implication de la question féminine dans un universalisme abstrait laisse le soin à la conscience subjective des femmes de définir la portée de leur subjectivation juridique.

⁽³⁾ 'Allâl Al-Fâssî - Défense de la loi islamique (traduit de l'arabe par Charles Samara), Casablanca, Imprimerie Dar El Beida, 1977.

Démocratie et choura dans la pensée de Mohamed Hassan Ouazzani

Abdelouhab MAALMI ^(*)

Lors d'un épisode de l'émission de la Télévision marocaine *Woujough Siassia* (Figures politiques) consacré à l'un des leaders du Mouvement national marocain, Mohamed Hassan Ouazzani (MHO), un des anciens compagnons de celui-ci déclare dans son témoignage que le choix du terme "*choura*" dans l'appellation arabe du *Parti pour la Démocratie et l'Indépendance* (PDI) à sa création en 1946, en lieu et place de celui de "*démocratie*" - retenu pourtant pour sa désignation en français - se justifiait par la *supériorité* de la *choura islamique* sur la démocratie d'origine occidentale. Etait-ce bien la pensée de MHO, le fondateur du PDI ? nous sommes-nous demandé. Celui-ci, n'appelait-il pas dans un de ses derniers textes - un mémorandum adressé au roi Hassan II en 1974 - à « l'instauration d'un régime démocratique vrai inspiré de la *choura* en islam et non des régimes étrangers qui ne nous conviennent pas en tant que *Oumma* marocaine musulmane » ? Plus récemment encore, lors d'un colloque organisé en 1998 à Fès par la Fondation MHO, Abdelmajid Benjelloun ne concluait-il pas son intervention intitulée : *Les fondements islamiques de la démocratie chez MHO*⁽¹⁾ en ces termes : « l'attachement de MHO à sa religion dans toute sa pureté l'a conduit à refuser l'application de la démocratie occidentale ou du moins de ce qu'elle a de contraire à

(*) Professeur à la Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales - Université Hassan II - Ain Chock, Casablanca.

(1) *La démocratie au Maghreb*, actes du colloque de Fès du 9 au 12 septembre 1998, à l'occasion de la 20^e commémoration du décès de Mohamed Hassan Ouazzani, Fondation Mohamed Hassan Ouazzani, 2000. p. 59-74.

l'islam à commencer par le suffrage universel direct » en ajoutant cependant, sans crainte de contradiction « tant que le peuple ne dispose pas de l'éducation citoyenne » ?

De là notre perplexité... et l'objet de ce travail.

Si MHO a toute sa vie milité pour la démocratie au Maroc, dans quel sens l'entendait-il ? Comment concevait-il la *démocratie* et la *choura*? Quel rapport établissait-il entre ces deux *modèles* de gouvernement ? Ce rapport est-il *statique* ou *dynamique* ? Quel *modèle* finalement visait-il à long terme, *démocratie libérale* ou *choura islamique* ?

Telles sont les questions que nous nous proposons d'examiner dans cette modeste contribution en espérant apporter un éclairage sur ce point précis de la pensée complexe de MHO en montrant le *sens* et les *enjeux*. Et pour ce faire, nous nous sommes appuyés sur un corpus de textes de MHO⁽²⁾ constitué d'études de fond, d'articles journalistiques, de discours et d'interviews qui s'étalent entre ses années d'exil (1937-1946) et les années soixante-dix jusqu'à sa mort en 1978. Nous sommes parti de l'hypothèse que, étant donné la *constante* préoccupation démocratique chez MHO, et la place *centrale* qu'elle a occupée dans sa pensée et son action, il y a sûrement, comme dans toute pensée *structurée*, des éléments *stables*, des *invariants* qui forment le *noyau* de sa pensée, mais qu'il y a en même temps des éléments de *variation* qui reflètent l'adaptation de celle-ci aux évolutions des contextes, au changement des circonstances, voire aux exigences de l'action s'il en est. Aussi notre recherche consistera-t-elle à mettre au jour dans un premier temps les *éléments d'invariance* qui structurent la pensée de MHO sur la problématique de la démocratie dans le contexte marocain et son rapport à la *choura islamique* ; et déterminer

⁽²⁾ Voir les références à la fin de cet article.

dans un second temps les *éléments de variance* qui adaptent ou modulent cette même pensée en fonction des données intellectuelles, idéologiques et politiques du moment. Nous terminerons, enfin, notre exploration par quelques conclusions sur l'apport et l'actualité de la pensée politique de MHO.

Démocratie et Choura chez MHO : les éléments d'invariance

La liaison entre démocratie et choura a été une *constante* chez MHO, du protectorat au Maroc indépendant. Mais dans cette liaison, à nos yeux, trois éléments n'ont pas varié et sont restés constants jusqu'à la fin de sa vie : la revendication démocratique, la prégnance du modèle démocratique occidental, et l'éclectisme et le syncrétisme de l'argumentation.

La revendication démocratique : "*le gouvernement du peuple par le peuple*" "حکم الشعب لنفسه بنفسه", littéralement le "gouvernement du peuple par soi-même", a été une exigence constante chez MHO. Dès le protectorat, qu'il interprétait au pied de la lettre, c'est-à-dire comme une institution temporaire et volontaire devant conduire à un Maroc nouveau, souverain et moderne, MHO voulait que les Marocains fissent à peu près, si l'on peut dire, comme les 13 Colonies américaines en 1776: s'ériger en assemblée constituante, établir une constitution démocratique fondant une monarchie constitutionnelle, et déclarer la fin du protectorat et l'avènement du Maroc indépendant⁽³⁾.

⁽³⁾ cf. la lettre des revendications du 23 septembre 1947 adressée au Sultan Mohammed Ben Youssef et au Résident Général Alphonse Juin par le PDI, reproduite dans *Les Cahiers du Maroc*, n°2, décembre 1951, p. 12-20, accessible sur le site du CMHO sur le lien suivant : <http://mohamedhassanouazzani.org/?p=4181>. Disponible également dans une version commentée : Izarab OUZZANI, *Entretiens avec mon père*, Fès, Fondation Mohamed Hassan Ouazzani, 1989, p. 89-91 et p. 173-203.

Après l'indépendance et jusqu'à sa mort en 1978, MHO n'a cessé de considérer la démocratie comme la priorité de toutes les priorités, comme la condition *sine qua non* pour la solution des problèmes endémiques du Maroc indépendant qu'il décrivait comme "l'homme malade" du XXe siècle à l'instar de l'empire Ottoman au XIXe siècle : "corruption généralisée", "vide politique", etc.

a. La prégnance du modèle occidental de la démocratie

Dans les écrits de MHO et toute sa vie durant, c'est la démocratie telle qu'elle existait en Europe occidentale et aux Etats-Unis qui fut son modèle de référence et de comparaison, le mode de gouvernement qu'il étudia le plus, et présenta avec force pédagogie au peuple marocain. Il ne cessa de dissenter sur ce que devrait être un Etat moderne et démocratique non seulement au Maroc mais dans le monde arabe et musulman : une démocratie représentative et pluraliste fondée sur l'idée de contrat, et un Etat de droit régi par une constitution qui reconnaît la séparation des pouvoirs, consacre la soumission de tous à la Loi, expression de la volonté générale, et garantit le respect et la protection des droits et libertés des citoyens.

La *choura* islamique fut aussi une référence constante et même centrale dans les écrits et discours de MHO, et un slogan emblématique dans sa vie militante et partisane, mais celui-ci ne produisit en fait que peu de textes de fond sur le concept de *choura*. Son écrit phare à ce sujet reste son ouvrage «الاسلام و الدولة» (*L'islam et l'Etat ou la vérité du pouvoir en islam*)⁽⁴⁾ dont la rédaction remonte à ses années d'exil (1937-1946) dans le sud du Maroc. Il ne s'agit pas à proprement parler d'un travail académique, historique, conceptuel et critique, mais d'une œuvre politique au premier chef, dont le but est la démonstration que

⁽⁴⁾ Mohamed Hassan OUAZZANI, *الاسلام و الدولة أو حقيقة الحكم في الاسلام*, 1er tome de "دراسات و تأملات", Fès, Fondation Mohamed Hassan Ouazzani, 1987, accessible sur le site du CMHO sur le lien suivant : <http://mohamedhassanouazzani.org/?p=4529>.

la démocratie, le contrat politique, la liberté (notamment la liberté d'expression) et le pluralisme existent bien en islam, c'est-à-dire dans le *Coran*, la *Sunna*, et la *conduite des quatre premiers Califes bien guidés de l'islam, et de ceux des princes musulmans ultérieurs* qui ont suivi leur voie. Dans cette quête orientée et idéalisée, la *choura*, principe coranique de *consultation* redécouvert par les *réformistes* musulmans (*salafia* ou retour aux *sources*, à la *pureté* originelle de l'islam, aux *pieux prédécesseurs*) de la fin du XIXe et du début du XXe siècle, devient chez MHO le *concept-pivot* autour duquel s'articulent tous les autres principes et institutions publics en islam : *Califat*, *mulk* (royauté), *bay'a* (choix et allégeance), *souveraineté*, *Oumma* (communauté), *mosquée* (lieu de prière et de délibération), *ahl al hal wa al àqd* (assemblée de ceux qui lient et délient), *prédication*, *tolérance*, *liberté d'opinion* et *d'expression*, etc. Ainsi grâce au principe de *choura*, obligatoire selon MHO, le *pouvoir* en islam - où séparation entre religion et Etat n'a pas lieu d'être - est, selon les propres termes de notre auteur, d'essence *démocratique*, « un califat *républicain* de par l'élection, et *monarchique* de par la durée », une sorte de « *monarchie limitée par la constitution* ».

b. Une argumentation à caractère syncrétique et éclectique

Pour fonder l'exigence démocratique pour le peuple marocain et appuyer son combat politique, MHO combinait *raison* et *religion*, *référentiel islamique* et *humanisme* à l'occidentale. Par exemple, dans sa défense de la liberté d'opinion dans « *L'islam et l'Etat* »⁽⁵⁾, MHO invoque d'abord les *droits naturels de l'homme* et la *nécessité de la liberté* comme condition d'évolution et de progrès de toute société humaine, puis se réfère aux versets coraniques et à la conduite du Prophète pour appuyer son opinion et défendre en même temps l'islam - autre thématique du mouvement *salafi* de l'époque - contre l'image

⁽⁵⁾ *Ibid.*

violente, intolérante, et défavorable à la liberté qu'en donnaient certaines interprétations hostiles ou tendancieuses en Occident.

En définitive, pour MHO, trois raisons fondamentales justifiaient la revendication d'un *Etat démocratique et moderne* pour le Maroc:

D'abord, les Marocains sont un peuple libre, non servile comme l'indique leur origine « *amazigh* », mot berbère qui veut dire libre ;

Deuxièmement, la liberté et la démocratie sont rationnellement et historiquement bien meilleurs que l'autoritarisme pour changer la condition des Marocains et les faire évoluer vers le développement et la justice dans le respect de leur dignité;

Enfin, l'islam, qui est la religion des Marocains, interdit lui-même le despotisme et renferme en son sein les fondements juridiques et moraux nécessaires pour instaurer l'Etat démocratique souhaité.

Les trois invariants de la pensée de MHO que nous venons de voir plus haut trouvent en fait leur explication dans trois facteurs majeurs ayant marqué la personnalité et la manière de penser de ce dernier

Le premier facteur réside dans la formation moderne, européenne que reçut MHO dès le primaire et le secondaire au Maroc et en France, puis dans les grands instituts et écoles français pour ses études supérieures (Ecole libre des sciences politiques, Collège de France, Institut de journalisme, Ecole des langues orientales). Dans un contexte marocain et arabo-musulman marqué par le colonialisme et le retard à tous égards, cette formation eut pour résultat d'une part, une fascination pour la rationalité cartésienne, la philosophie des Lumières et la Révolution française, et d'autre part, une soif d'émancipation, de liberté et de modernisation, ancrée dans un *idéalisme démocratique et libéral*.

Le second facteur consiste dans le contact que put avoir MHO, de par ses séjours répétés et prolongés à Paris et à Genève, avec les mouvements, les idées et les courants politiques et idéologiques en vogue à l'époque en Europe et dans le monde arabe, notamment ceux qui, comme les mouvements de gauche libérale et le réformisme musulman, répondaient le mieux à ses préoccupations du moment, et coïncidaient avec ses idéaux modernistes et émancipatoires.

Le troisième facteur, enfin, ce furent les neuf années d'exil, de 1937 à 1946, que MHO consacra à parfaire sa formation en langue arabe et en savoir islamique, forger sa propre pensée, et concevoir son projet de libération nationale et de modernisation sociale et politique du Maroc. Ainsi, et ce fut là l'apport principal de cette étape de sa vie intellectuelle et militante, à l'*idéalisme démocratique et libéral* issu de ses années de formation moderne, s'ajouta-t-il un *idéalisme islamique* nourri à la fois par son éducation d'origine et le réformisme musulman dominant alors dans le monde arabe et musulman.

Démocratie et choura chez MHO : Les éléments de variance

Si le *constant* dans la pensée de MHO a été la *liaison* entre démocratie et choura avec les trois éléments caractéristiques discutés plus haut, le *changeant* en revanche a porté d'une part, sur les *modalités* de cette liaison et, d'autre part, sur l'*applicabilité* du modèle démocratique souhaité ou visé.

a. Les rapports entre démocratie libérale et *choura* islamique

Le discours de MHO sur démocratie et choura a varié dans le temps. Trois moments ont, à nos yeux, jalonné cette variation.

Dans un premier temps, durant le Protectorat principalement, MHO conçut les rapports entre démocratie et choura en termes

d'*équivalence*. Il s'agissait pour lui à la fois de défendre l'islam contre les interprétations non démocratiques, et de fonder en termes islamiques la revendication pour le Maroc d'un Etat national, démocratique et moderne. Pour ce faire, MHO développa un argumentaire basé sur la *choura et ses finalités* pour montrer que si l'islam avait bien précédé les démocraties modernes dans l'énonciation des principes d'un Etat démocratique, de liberté et de justice, ce sont en revanche ces dernières qui avaient le mieux réussi à traduire ces principes en termes *formels* - déclarations, constitutions - et *institutionnels* - structures et mécanismes d'application.

Dans un second temps, de l'indépendance en 1956 à la proclamation de l'état d'exception en 1965, on assiste à une *prééminence* nette du discours moderniste et progressiste chez MHO, ce qui se traduit sur le plan des rapports entre démocratie et choura par une certaine *hiérarchie* au profit de la démocratie libérale. Durant cette période en effet, ce qui était mis en avant, pris comme modèle, revendiqué, défendu et exposé à l'opinion publique marocaine, c'étaient les institutions de la démocratie libérale prévalant dans les pays de l'Europe occidentale : souveraineté (du peuple), déclaration des droits de l'homme et du citoyen (marocain), assemblée constituante, monarchie constitutionnelle, pluralisme politique, justice sociale socialisante (Etat-providence), etc.

Trois faits suffisent ici pour attester de ce cette prééminence de la démocratie libérale sur la choura islamique dans le discours de MHO durant cette période. D'abord, c'est la période où les adversaires de MHO l'accusèrent de penchants *laïcs* et *républicains*. Deuxièmement, l'éclipse du terme de *Choura* dans le changement de nom du parti de MHO intervenu en 1960, et son remplacement par celui de *Doustour* (Constitution). Ainsi de *Hezb Choura wa Istiqlal* (Parti pour la Démocratie et l'Indépendance), celui-ci devint *Hezb al Doustour al Dimoucrati* (Parti pour la Constitution Démocratique). Troisièmement

enfin, la lecture critique que fit MHO du projet de constitution présenté au référendum en 1962 dans le journal du Parti *al Doustour* et qui s'illustra par le fait que non seulement celui-ci jugeait - sans référence aucune à la choura islamique - le projet comme loin d'instaurer une démocratie véritable, mais considérait certaines notions ou expressions religieuses contenues dans le projet de constitution, tels que *Imarat al Mouminine* (commanderie des croyants), *Etat islamique*, ou *sacralité* de la personne du roi, comme inappropriées car « *lourdes de conséquences* » dès lors qu'elles introduisaient dans le corps constitutionnel une tension potentielle permanente, et politiquement dangereuse, entre les réalités toujours imparfaites du pouvoir, et l'idéal inaccessible de l'Etat islamique ou Califat.

Enfin, dans un troisième temps, allant de 1967 au fameux texte de 1974 évoqué dans l'introduction, on remarque dans le discours de MHO un retour de balancier en faveur de la tradition, de la choura en islam au détriment de la démocratie libérale. En fait, c'est une période où le discours de MHO devient franchement ambigu. Après une critique virulente de la proclamation de l'état d'exception en 1965 la considérant comme « *un coup d'Etat constitutionnel* » contre l'expérience démocratique de 1962, et surtout après la critique du projet de constitution de 1970 comme étant un pas en arrière dans l'évolution politique du Maroc, une régression par rapport à la constitution de 1962, MHO va peu à peu adopter un discours plus tourné vers la tradition, plus *islamiste*, où un nouvel intérêt est porté sur les thèmes des années d'exil : « pouvoir en islam », « choura », « Etat et religion en islam », etc., pour finir avec une nouvelle appréciation de la constitution de 1970 considérée désormais comme « *conforme aux préceptes de l'islam* », et de la choura islamique comme « *seul régime qui convienne au peuple marocain* ».

Voyons à présent ce qu'il en est de l'autre élément de variation dans la pensée politique de MHO.

b. L'applicabilité du modèle libéral de la démocratie au Maroc

Jusqu'en 1960 MHO était pleinement convaincu de l'applicabilité du modèle démocratique qu'il appelait de ses vœux, sur lequel il avait le plus travaillé, et pour lequel il militait, à savoir la démocratie selon le modèle libéral occidental.

Toutefois, à partir des années 1960 -1962 cette conviction est entamée et des doutes commencent à s'installer dans l'esprit de notre leader, doutes mêlés cependant d'espoirs quant à la possibilité d'une transformation des choses de l'intérieur du système, autrement dit avec *le roi et sous sa direction*. D'où la fameuse formule de « *révolution froide par le haut* » qui, depuis cette date, restera une constante chez MOH jusqu'à sa mort. C'est que celui-ci, après les expériences électorales et consultatives des années 1960 à 1963, ne comptait plus sur le *peuple* - qu'il appelait de plus en plus *Oumma* au sens islamique du terme - pour instaurer la démocratie souhaitée. MHO n'avait plus confiance dans l'élection, dans le suffrage universel, « *arme à double tranchant* » estimait-il. L'analphabétisme, le sous-développement, la non conscience du sens du vote non seulement privent le peuple de se prononcer avec discernement, mais le transforment en une proie facile à toutes les manipulations, et à la falsification de sa volonté. Aussi pariait-il désormais sur la sagesse du roi d'une part, et sur le réalisme, la modération et l'union des partis autour du roi, d'autre part, pour réaliser les transformations nécessaires et mettre en place « *l'Etat moral et démocratique* » qu'il appelait de ses vœux.

Ce second élément de variance dans le discours et la pensée de MHO mérite lui explication avant que l'on s'interroge sur son rapport à la dimension d'invariance traitée dans la première partie de cet article. Deux explications peuvent à cet égard être invoquées. La première a

trait à la personne de MHO lui-même, *intellectuel* certes, mais surtout *homme politique*, fondateur, chef et idéologue d'un parti, donc un homme d'action contraint à l'*efficacité* dont l'une des règles est l'adaptation du discours et de l'action aux circonstances, aux évolutions de l'opinion publique et de l'environnement politique et idéologique en général.

La seconde explication tient aux *obstacles* auxquels se heurta MHO et qui finirent par le faire désespérer de voir un jour se réaliser le projet politique dont il n'eut cesse de militer sa vie durant. Quatre obstacles majeurs nous semblent mériter d'être soulignés ici. Le premier d'entre eux ce furent les conflits et les divisions qui marquèrent le Mouvement national marocain dès l'origine ou presque, et surtout la féroce persécution dont fut victime dès l'indépendance acquise le parti de MHO de la part de son principal et puissant rival, le parti de l'Istiqlal. Le second obstacle consista dans les dures réalités politiques de l'après indépendance, notamment les *lutttes pour le pouvoir* et de *positionnement* au sein du Mouvement national d'abord, et entre celui-ci et la Monarchie ensuite, lutttes qui reléguèrent au second plan les *idéaux* nés de la lutte pour la libération nationale et de la perspective d'un Maroc indépendant nouveau, mais auxquels restait particulièrement attaché MHO. Le troisième obstacle résida dans le *poids* grandissant pris par le Palais au détriment du Mouvement national après la mort de Mohamed V, et dans la politique délibérément *hégémonique* sur fond *religieux* de Hassan II (la fameuse *retraditionalisation* d'A. Laroui). Le quatrième obstacle enfin, ce fut le peuple marocain lui-même sur lequel comptait MHO, qu'il désignait comme le *souverain*, le pouvoir suprême (الكل في الكل), mais dont l'état arriéré le rendit manipulable, incapable de prendre en main son destin, comme le montrèrent les élections locales de 1960 et le référendum constitutionnel de 1962, ce qui conduisit MHO à parler depuis, d'*épreuve de la démocratie* (محنة الديمقراطية) au Maroc.

Si cette interprétation est juste, le tournant religieux et moral que prit le discours de MHO vers la fin des années soixante en opérant un retour vers les thèmes islamiques tels que *choura*, *ahl al hal wa al 'aqd*, *Oumma*, et en appelant à l'instauration d'un *Etat moral*, à un gouvernement conduit par une *élite pieuse* (الصفوة الصالحة), à un régime intermédiaire entre monarchie absolue et monarchie constitutionnelle, ce tournant donc signifie-t-il pour autant abandon de son projet initial au profit d'une *choura islamique* dont il n'avait d'ailleurs jamais donné un modèle précis et applicable, ou d'un *Etat islamique* qui demeurerait dans son esprit un modèle de référence, un idéal plus qu'un système de gouvernement concret et transposable dans le monde moderne ?

En fait si l'on considère l'ensemble des textes de MHO produits entre 1967 et 1978, et qu'on les replace dans leur contexte politique d'alors, on s'aperçoit que ce retour au discours traditionnel, conformément à la constance structurelle de la pensée de MHO, n'était nullement *exclusif* et visait en fait des *objectifs politiques* précis : moraliser la vie publique et assainir l'Etat que MHO considérait comme parvenu à un stade de dégénérescence avancée ; prodiguer conseil (*nosh*) à un roi arrivé au faite de sa puissance, et empêcher que le régime ne se transforme en une monarchie absolue définitive; encourager la monarchie et les partis politiques à s'entendre et former un gouvernement d'union nationale fort capable de changer le « *mode de pouvoir* » et d'introduire les transformations profondes nécessaires à même de « *permettre au peuple de s'autogouverner, de gérer ses propres affaires, et de jouir de sa pleine souveraineté dans le cadre de la vraie choura* » (discours de MHO de juin 1978 devant les instances de son parti).

Il en découle ainsi que la thématique de la *choura* et tout ce qu'elle implique représentaient dans la pensée de MHO, et ce depuis l'origine, une démarche discursive plutôt *tactique et fonctionnelle* qui

avait un triple but : *légitimer* la revendication démocratique dans un contexte arabo-musulman ; *surmonter les obstacles et difficultés* idéologiques et pratiques à l'encontre de cette revendication ; *pourvoir* le modèle démocratique visé d'une *charge éthique proprement islamique* afin d'en faciliter l'application et le fonctionnement.

De ce qui précède, l'analyse des textes de MHO relatifs à la thématique de la *démocratie* et de la *choura* nous permet de tirer les quelques conclusions suivantes :

- Le modèle politique visé en dernière analyse par MHO n'était rien d'autre qu'un système démocratique moderne et libéral, fondé sur la souveraineté populaire, le pluralisme politique, et l'Etat de droit dans le cadre d'une monarchie constitutionnelle ;
- L'invocation de la *choura* comme caractéristique du pouvoir en islam n'a qu'une valeur *légitimatrice* et *tactique* - à la différence par exemple d'un Ali Abderrazik dans les années vingt en Egypte, niant que l'islam soit en son essence religion et Etat - et n'équivaut nullement à un retour à un mode de gouvernement califal ou sultanien tel que décrit par El Mawardi au 11^e siècle ou Ibn Khaldoun au 14^e. Cela dit, le discours politique de MHO reste, comme tout discours syncrétique et éclectique, passible d'une interprétation ou d'une *instrumentalisation traditionnaliste* selon le penchant de l'interprète, ou l'usage politique que l'on veut en faire (il n'y a qu'à voir les vicissitudes du PCD - redevenu PDI dans les années 90 - depuis la disparition de son fondateur en 1978) ;
- MHO était certes en avance sur son temps, parfois au détriment d'un certain sens des réalités (comment concevoir une démocratie sous le protectorat ? Ou penser qu'une monarchie

absolue puisse d'elle - même se muer en monarchie constitutionnelle ?), mais la marche de l'Histoire a fini, semble-t-il, par lui donner raison: triomphe progressif, depuis les années 70, de la démocratie dans le monde ; marche contrôlée du Maroc vers la démocratie depuis l'expérience de *l'alternance consensuelle* (gouvernement el-Youssoufi, 1998-2002) ;

- Les révoltes dites du *Printemps arabe* ont mis en exergue, avec la montée des *masses*, et les *violences* auxquelles elles ont donné lieu, *deux dimensions* majeures de la pensée politique de MHO : son penchant pour la *révolution par le haut, froide et pacifique* (l'exemple du Maroc après le mouvement du 20 février), contre celles par le bas, violentes et destructrices (l'exemple des autres pays arabes du Printemps arabe, à l'exception relative de la Tunisie) ; et son *interprétation de l'islam*, éclairée par la modernité et le sens de l'histoire, mais nourrie d'une *éthique* islamique exigeante, contre les dérives théocratiques, réactionnaires ou califales dont on voit aujourd'hui les conséquences catastrophiques (terrorisme, guerres civiles, réfugiés, interventions extérieures, insécurité), non seulement dans le monde arabe et musulman, mais au niveau presque du monde entier.

المراجع

أ- نصوص محمد حسن الوزاني

دراسات و تأملات:

1- الإسلام و الدولة

2- في الدستور البرلماني

3- في السياسة و المجتمع بعد الاستقلال

خطب وتصريحات صحفية

- 1- خطب (2) 1958 حتى 1978
- 2- تصريحات صحفية (2) 1956 حتى 1975

حرب القلم: الأجزاء (1)، (2)، (5) و (6)

ب- مراجع أخرى ذات الصلة

- أبو الأعلى المودودي: منهاج الانقلاب الإسلامي، مؤسسة الرسالة، بيروت، 1979
- ابن خلدون، مقدمة ابن خلدون، منشورات مؤسسة الأعلمی للمطبوعات، بيروت، (بدون تاريخ)
- الأمير شكيب أرسلان، لماذا تأخر المسلمون ولماذا تقدم غيرهم؟ دار البشير للطباعة و النشر و التوزيع، القاهرة (بدون تاريخ)
- المواردي، الأحكام السلطانية، دار الكتب العلمية، بيروت، ط. الأولى، 1985
- هادي العلوي، في السياسة الإسلامية (الفكر و الممارسة)، دار الطليعة، بيروت، 1973
- محمد الحاضي، التعددية السياسية بالمغرب من الأمس إلى محك الانتقال الديمقراطي، التنوخي للطباعة و النشر و التوزيع، 2010
- محمد أسد، منهاج الإسلام في الحكم، دار العلم للملايين، بيروت، ط. الخامسة، 1978
- محمد عابد الجابري، العقل السياسي العربي، المركز الثقافي العربي، 1990
- محمد الصديق مغنيو، الحاج احمد معنبو المجاهد، دار أبي رقرق للطباعة و النشر، 2013
- علي عبد الرازق، الإسلام و أصول الحكم، منشورات دار مكتبة الحياة، بيروت (بدون تاريخ)
- عبد الهادي بوطالب، نصف قرن من السياسة، منشورات الزمن، 2001
- عبد العزيز لوزي، المسألة الدستورية و المسار الديمقراطي في المغرب، منشورات المجلة المغربية للإدارة المحلية و التنمية، سلسلة "مواضيع الساعة"، عدد 5، 1999
- عبد السلام ياسين، حوار مع الفضلاء الديمقراطيين، مطبوعات الأفق، الدار البيضاء، 1994
- عبد اللطيف حسني، من مذكرات بعض القادة السياسيين المغاربة، مجلة "وجهة نظر"، عدد 62، خريف 2014

عبد الرحمن الكواكبي، طبائع الاستبداد و مصارع الاستعباد، مؤسسة هندأوي للتعليم و الثقافة، القاهرة، 2012

عز العرب محمد حسن الوزاني، حدثني والدي، مؤسسة محمد حسن الوزاني، 1990

علال الفاسي، النقد الذاتي، منشورات دار الكشف للطباعة و النشر و التوزيع، بيروت، 1966

خليل عبد الكريم، الجذور التاريخية للشريعة الإسلامية، دار مصر المحروسة، 1997

ضريف محمد، الأحزاب السياسية المغربية، إفريقيا الشرق، الدار البيضاء (بدون تاريخ)

Abderrazik A., L'islam et les fondements du pouvoir, trad. arabe Abdou Filali-Ansary, éd. Le Fennec, 1994

Berkaoui M., A l'école du nationalisme, *Zamane*, N° 47, Octobre 2014

Bouaziz M., Un scissionnisme chronique, *Zamane*, N° 42, Mai 2104

Finley Moses I., Démocratie antique, démocratie moderne, Payot, 1976

Harsi A., Introduction au droit public musulman, REMALD, 2006

Monjib M., Le schisme de l'Istiqlal, *Zamane*, N° 30, Février 2012

Monjib M., Dafali M., PDI, le précurseur du libéralisme, *Zamane*, N°42, Mai 2014

Ouazzani I., Entretiens avec mon père, Fès, Fondation Mohamed Hassan Ouazzani, 1989.

Savatore A., Islam and Political Discourse of Modernity, Ithaca Press, 1997

Tozy M., Monarchie et islam politique au Maroc, Presses de Sciences Po., 1999

La démocratie au Maghreb, actes du colloque de Fès du 9 au 12 septembre 1998, à l'occasion de la 20^e commémoration du décès de Mohamed Hassan Ouazzani, Fondation Mohamed Hassan Ouazzani, 2000

L'actualité de la pensée de Mohammed Hassan Ouazzani

M'Barek ZAKI (*)

J'ai tenu à être présent à cette journée de réflexion organisée par le Centre Mohamed Hassan Ouazzani, pour la Démocratie et le Développement Humain, en dépit de mon état de santé.

Le titre de ma communication, proposé au comité d'organisation comme il figure sur le programme, est « *Mohamed Hassan Ouazzani : Combats pour une démocratie marocaine authentique* ».

Contraint par l'état de ma santé à cesser toute activité culturelle, je n'ai pu préparer un exposé digne de cette journée de réflexion dédiée à l'un des fondateurs du mouvement nationaliste marocain, précurseur de la démocratie marocaine, et son défenseur des plus acharnés le *Zaim* Mohamed Hassan Ouazzani (MHO).

Un autre aspect qui contribua largement à me détourner de mon sujet proposé, les écrits nombreux qui ont abordé d'une façon claire et consistante les différents combats de MHO pour une démocratie marocaine authentique. Je cite tout particulièrement les travaux du colloque organisé par la Fondation MHO à Fès du 9 au 12 septembre 1998 sous le thème : « La démocratie au Maghreb » à l'occasion de la vingtième commémoration du décès de MHO⁽¹⁾. Je cite également les travaux d'un autre colloque sur : « Les régimes arabes et la démocratie » or-

(*) Professeur à l'Université Mohamed V Souissi - Rabat.

(1) *La démocratie au Maghreb*, actes du colloque de Fès du 9 au 12 septembre 1998, à l'occasion de la 20^e commémoration du décès de Mohamed Hassan Ouazzani, Fondation Mohamed Hassan Ouazzani, 2000.

ganisé par le Centre National de la Culture Arabe à Tripoli du 20 au 22 juillet 1985, auquel participa le Professeur Abdellah Saaf avec une intervention ayant pour titre : « Quelques conceptions de la démocratie dans la patrie arabe : le cas du Maroc - Mohamed Hassan Ouazzani ». Comme je cite également l'ouvrage de Mohammed Chakir : « La pensée politique dans le Maroc contemporain » qui a réservé à MHO des pages qui ont traité de la démocratie dans sa pensée.

Avant son décès en septembre 1978, MHO avait tenu à préciser ses positions politiques en ce qui concerne les problèmes marocains à partir de 1971. Ses prises de position sont résumées dans un mémoire dont il reprendra les principaux arguments dans plusieurs textes dans lesquels il propose : "la Révolution par en haut"⁽²⁾.

De la lecture de ces différents écrits se sont dégagées de nombreuses réflexions sur la pensée et les combats de ce *Zaïm* et de leur actualité. C'est sur l'actualité de cette pensée que je me propose de vous entretenir d'une façon très simple et succincte en me limitant à deux concepts : la constitution et les élections.

La constitution garantit la démocratie

Pour le *Zaïm* MHO, la lutte pour l'indépendance de la patrie a toujours été et demeure inséparable du combat pour l'avènement d'un régime démocratique du Maroc dans le cadre d'une monarchie libérale et constitutionnelle. Pour le *Zaïm*, l'indépendance n'est pas une fin en

⁽²⁾ "الثورة من الاعلى : هي الطريق و لا طريق سواه" , édité par le Parti démocrate constitutionnel (PDC) en 1972. Disponible sur le site du Centre Mohamed Hassan Ouazzani (CMHO) : <http://mohamedhassanouazzani.org/?p=4184>. Pour de larges extraits de ce mémoire, cf. Izarab OUAZZANI, *Entretiens avec mon père*, Fès, Fondation Mohamed Hassan Ouazzani, 1989, p. 312-318.

soi, mais un moyen de libérer le pays en le rendant à nouveau maître de ses destinées ce qui ne peut se réaliser que par une souveraineté libre et démocratique.

Le *Zaim* El Ouazzani considère que le régime démocratique instauré au Maroc d'une façon précipitée et basée sur l'improvisation et la désinvolture ne peut être qu'un régime faux et malade. C'est pourquoi la naissance de la démocratie dans notre pays ressemble à celle de son enfance caractérisée par des concepts marocains, leurs traditions et leurs erreurs. Ainsi nous avons fait de la démocratie une appellation vide que nous avons entretenue d'une expérience à une autre pour aboutir à une démocratie débile et sans contenu .

Les élections : lacune dans le corps électoral marocain

Le peuple marocain a suivi avec un vif intérêt et passion le déroulement des dernières élections du 04 septembre 2015. Un grand effort de la société politique et des instances gouvernementales fut déployé pour inciter les citoyens à s'inscrire aux listes électorales et à s'acquitter d'un devoir national. Pour MHO, la non inscription des citoyens sur les listes électorales est une lacune dans le corps électoral marocain ; lacune qui revient précise t-il ; au détournement de ces citoyens et même de beaucoup d'autres déjà inscrits, des élections telles qu'elles se sont déroulées ou se déroulent habituellement au Maroc. D'autre part, l'inscription, dit-il, n'est qu'un moyen et non un but en soi. Celui-ci consiste à établir une organisation démocratique authentique et saine qui tire vraiment son origine de la volonté populaire. Ainsi, l'opération électorale et son résultat sont-ils en opposition avec la conception et le contenu de l'élection qui comporte la liberté du vote car, sans cela, l'élection ne remplit pas sa mission et devient un moyen de servir les mobiles de la politique et sa propagande, ce qui est la pure démagogie à la fois tapageuse et trompeuse.

De ces idées se dégagent les réflexions de MHO sur la conception de la démocratie et des élections qui se sont déroulées au Maroc. Ces réflexions faites en 1972 paraissent être d'actualité aujourd'hui. Le *Zaim* MHO, comme le disent beaucoup de ses contemporains, est venu avant son temps.

Sur l'Homme, sa pensée et ses réflexions je me permets de conclure par la citation extraite de la préface du colloque organisé à l'occasion de la 20ème commémoration du décès de Mohamed Hassan Ouazzani:

"L'originalité de la pensée de Mohamed Hassan Ouazzani a été maintes fois soulignée notamment si on la replace dans son contexte historique où elle apparaît comme une pensée d'avant-garde en ce qui concerne l'exigence démocratique comme voie de développement politique de la société musulmane. Autant dire que son actualité n'a pas échappé aux analystes même si les développements politiques qui ont marqué les Etats du Maghreb ont créé des conditions qui ont pendant longtemps bloqué leur évolution vers l'établissement d'institutions et surtout de comportements démocratiques tels que le postulait le grand patriote marocain"⁽³⁾.

⁽³⁾ *Ibid*, p. 12.